

L'Intégration Economique Maghrébine

Kada AKACEM

Professeur

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et de gestion

Université d'Alger 3

akacemkada@hotmail.com

Zoher ADLI

Professeur

Faculté des Sciences, Economiques, Commerciales et de gestion

Université d'Alger 3

Soumaya Kebier

Maitre de conférences

Faculté des Sciences, Economiques, Commerciales et de gestion

Université d'Alger 3

Résumé:

L'objectif de notre papier est de présenter un certain nombre d'idées et de recommandations sur la façon de redémarrer et d'accélérer l'intégration des pays du Maghreb, notamment par l'implication des sociétés civiles des pays concernés. Nous ferons cela à travers une démarche pragmatique qui ignore les approches théoriques telle que, par exemple, l'approche néoclassique par le marché pur et dur.

Abstract :

The objective of this paper is to present a number of ideas and recommendations on how to restart and speed up the integration of the Maghreb countries, especially by the involvement of civil society of the countries concerned. We will do this through a pragmatic method that ignores the theoretical approaches such as, for example, the neoclassical approach by the market.

Codes JEL: R11, R12, R190.

Mots clés: intégration économique, Maghreb, pré-intégration triangulaire, société civile, marché administré, réformes, patriotisme économique, interdépendance structurelle, stabilité, paix.

Introduction

Que l'on soit pour ou contre l'intégration économique des pays du Maghreb, la question étant indéniablement importante, il n'en demeure pas moins qu'avec un monde de plus en plus interdépendant, l'accélération de la mondialisation et ses conséquences négatives surtout pour les petits pays, ces derniers et en particulier les pays du Maghreb, ont un grand intérêt à se regrouper au moins au niveau régional, tel par exemple au niveau du Maghreb, pour à la fois s'assurer un meilleur et plus rapide développement économique et sociale, et faire face aux inconvénients de la mondialisation, et pouvoir bénéficier des éventuelles retombées positives de cette dernière. C'est pour cela qu'avant même l'expansion rapide de nos jours de la mondialisation dans tous les secteurs: financier, économique, technologique..., de nombreuses tentatives d'intégration régionale ou autres, ont déjà eu lieu, mais nombreuses sont celles qui ont échoué, notamment dans le monde dit Arabe: Egypte-Syrie, Lybie-Egypte, Lybie-Soudan, Lybie-Maroc... Même celles d'entre elles qui ont connu un relatif succès, tel le Benelux, ou la Scandinavie, n'étaient en fait pas vraiment des intégrations économiques. De nombreux pays se sont alors tournés vers une sorte d'intégration-soft par secteur, telles les unions douanières (le Marché Commun, NAFTA...), des pactes de défense (l'OTAN...), des clubs monétaires (G7, G8...)...Même quand, comme dans le cas de l'Union Européenne, les pays concernés ont réussi à mettre en place, très graduellement il faut le souligner, une intégration économique quasi-totale, les risques d'éclatement ont été et sont encore présents, et un certain nombre de pays membres songent même à s'en retirer (la Grande Bretagne par exemple, va organiser un référendum en 2016 pour décider de se retirer de l'UE ou continuer à en être membre), et les partis d'extrême droite anti-Union Européenne ont le vent en poupe dans de nombreux pays européens (les Pays Bas, la France, le Danemark...). Quant à l'Union Economique et Monétaire

Européenne (la zone euro), sa fragilité est beaucoup plus importante et sans commune mesure avec celle, néanmoins très minime de l'UE. Il est dès lors très important pour les pays du Maghreb notamment, d'analyser et de se pencher sur ces risques d'éclatement et autres aspects négatifs de l'intégration régionale (telle la perte graduelle de souveraineté...), pour ne pas répéter les erreurs très coûteuses de ces échecs. Le problème est que concernant la construction de l'Union du Maghreb, les pays nord-africains sont toujours sur la ligne de départs et ce depuis plusieurs décennies. En effet et malgré le regain d'intérêt qui se manifeste de temps à autre, ici et là, que suscite la construction de l'Union du Maghreb, force est de constater que malgré les nombreuses tentatives qui ont été entreprises, l'intégration économique du Maghreb se heurte encore et probablement pour une longue période, à de nombreux obstacles, difficultés et autres défis. Il est alors tout aussi important de réfléchir sur les meilleures conditions nécessaires au redémarrage et à la réussite d'une bonne intégration économique Maghrébine. Partant de là, l'objet de notre article est de proposer un certain nombre d'idées et de recommandations sur la façon de contourner ces obstacles, résoudre ou tout au moins amoindrir les difficultés, et faire face efficacement aux défis rencontrés, c'est-à-dire sur la façon de redémarrer et d'accélérer l'intégration économique et politique du Maghreb. Notre article sera alors structuré en deux sections et de la façon suivante : nous commencerons par rappeler dans une première section les raisons de l'enthousiasme de beaucoup de pays pour l'intégration, c'est-à-dire le ***pourquoi du projet d'intégration***, économique surtout, au niveau régional, pour aborder dans une deuxième et dernière section ***le comment de l'opération*** c'est-à-dire les modalités de l'intégration.

1. Pourquoi (ou les Raisons de l'Intégration)?

Plusieurs raisons expliquent l'engouement, de nos jours, pour l'intégration au niveau régional notamment. Ce sont en premier et dernier lieu, et tout simplement, les avantages que l'on espère tirer de l'intégration. Parmi les avantages les plus directs ***pour les citoyens***, notons en particulier la possibilité pour eux de pouvoir: choisir entre un éventail beaucoup plus grand, de biens et de services offerts ; obtenir ces derniers à des prix réduits et avec une meilleure qualité grâce à la concurrence plus grande que se livreront les entreprises de l'union; et bénéficier de plus grandes opportunités d'emplois grâce à l'expansion des marchés locaux et à l'augmentation des investissements étrangers directs attirés par la taille plus grande du marché de l'union. ***Pour les entreprises*** de la région, et étant donné la très grande exigüité des marchés nationaux locaux,

c'est d'abord l'espoir de pouvoir bénéficier des économies d'échelle¹ que l'intégration régionale permettra. Elles pourront également bénéficier d'autres avantages² grâce notamment et précisément à l'élargissement de tous les marchés locaux: c'est ainsi par exemple que les entreprises pourront obtenir plus facilement des crédits et à des taux d'intérêt plus faibles, grâce en particulier à l'élargissement des marchés de capitaux qui réduit, pour les banques, les risques qui accompagnent en général, les crédits aux entreprises. Parmi les raisons plus générales, notons l'espoir qu'une intégration économique approfondie et bien réussie permettra au Maghreb de mieux faire face aux problèmes multiformes: sociaux, économiques et politiques multiformes de ses cent millions d'habitants environ, en relevant le niveau de vie des populations maghrébines, en renforçant la stabilité économique, en resserrant les relations entre les pays maghrébins et en contribuant au progrès et au développement de tout le Maghreb, garantissant ainsi: une croissance économique et sociale plus grande, la sécurité économique en général, et la sécurité alimentaire en particulier, une plus grande protection des économies des pays membres contre les dangers de la mondialisation, en permettant à l'Union ainsi créée de mieux faire face aux institutions internationales (FMI, Banque Mondiale, OMC, OIT, ...), et autres espaces Economiques (USA, UE, le Conseil de Coopération des Pays du Golfe : CCG,...) et pouvoir négocier avec tous ces espaces et ces institutions en position de force ou tout au moins en meilleure position, et pouvoir ainsi mieux faire face à la concurrence internationale toujours croissante et féroce dans un monde quasi-totalement globalisé, et de jouer le rôle qui lui revient dans l'économie mondiale. Enfin et en particulier pour tous les pays et donc tous les citoyens et résidents de la région, une intégration même économique seulement, mais assez profonde, est la garantie d'une **paix durable** entre les pays membres et l'assurance d'une stabilité économique, politique et sociale plus durable de l'Union ainsi née. N'oublions pas qu'il y a déjà eu une guerre entre le Maroc et l'Algérie et des escarmouches entre les armées égyptienne et libyennes, les combats menés par le front du Polissario pour l'indépendance du

¹ Krugman, Paul R., et Obstfeld Maurice, 2003. *International Economics*, Addison Wesley, New York, pp. 141-142.

² Prager, Jean Claude, et Thisse, Jacques-François, 2010. *Economie Géographique du Développement. La Découverte*, Paris, externalités p. 30.

Sahara Occidental... Ce ne sont là que quelques-uns des externalités positives¹, c'est-à-dire des avantages que l'on peut espérer tirer de l'intégration économique des pays du Maghreb.

Ces quelques raisons et bien d'autres font que l'intégration apparaît alors comme l'outil le plus approprié pour relever le défi du développement et sortir de la pauvreté, en permettant aux pays membres, de pouvoir réaliser ensemble un développement économique, sociale et culturel, convenable, ce qu'individuellement il leur est pour le moment en tout cas, très difficile, pour ne pas dire impossible, à réaliser. Dès lors, il faudra une bonne coordination et une bonne harmonisation des politiques, économiques notamment, aussi bien au niveau macro qu'au niveau micro à travers la mise en place des mécanismes économiques, politiques et institutionnels nécessaires à la mise en œuvre graduelle du processus d'intégration permettant de réaliser tous ces espoirs et autres objectifs. Le problème demeure cependant quant à la manière de procéder pour construire cette intégration si longtemps attendue. Cette préoccupation est précisément l'objet de la section qui suit.

2. Comment (ou les Modalités de l'Intégration Economique) ?

Comme nous l'avons souligné dans notre introduction, malgré les nombreux efforts qui ont été faits en faveur de l'Union du Maghreb, malgré le regain d'intérêt que suscite l'intégration économique, de temps à autre, et enfin malgré les nombreuses tentatives qui ont été entreprises, l'évidence montre malheureusement que le chemin qui reste à parcourir au projet d'intégration maghrébine est encore très long, les obstacles à l'intégration étant encore nombreux, et en particulier le refus de chaque pays de dépasser, tant soit peu, le cadre de sa souveraineté nationale. En effet l'intégration économique maghrébine, reste malheureusement pour le moment entravée par des conflits politiques surtout, auxquelles les solutions semblent manquer. C'est pour cela qu'il faut concevoir une construction de cette intégration dont la mise en œuvre reposera non seulement sur les gouvernements des pays concernés, mais également et surtout sur *les sociétés civiles* de ces pays, tout au moins tant que les problèmes politiques ne seront pas résolus. Notre objectif ici est alors de proposer un outil à la disposition de tous ceux qui sont concernés ou intéressés par l'intégration économique du Maghreb, un certain nombre d'idées et

¹ Crozet, Matthieu, et Lafourcade, Miren, 2009. *La nouvelle Économie Géographique. La Découverte, Paris, p. 6 et pp. 28...*

de recommandations sur la façon de redémarrer et d'accélérer l'achèvement de ce projet, à travers des structures et des institutions diverses d'intégration. Nous recommandons dès lors: l'élaboration d'un programme minimal d'intégration en collaboration avec les sociétés civiles des pays concernés et de sa mise en œuvre de manière très graduelle. Mais comme pour tout projet de ce genre il faudra bien évidemment et auparavant satisfaire les préalables et lever les obstacles et autres difficultés, politiques surtout.

2.1- Difficultés et préalables politiques et institutionnelles et autres obstacles freinant l'intégration maghrébine.

En effet tout projet d'intégration économique va rencontrer des difficultés auxquelles il faudra, trouver des solutions, avant de s'engager dans les négociations de détails de sa mise en œuvre. Cela pourra se faire notamment à travers la satisfaction de quelques préalables qui peuvent être de nature diverse : des préalables politiques telle la stabilité politique dans les pays candidats, par exemple, des préalables économiques (le système économique à adopter, les niveaux d'inflation, de déficit budgétaire annuel, de la dette publique, acceptables par toutes les parties...)... avant d'entrer dans les détails du projet.

Au niveau national, tous les pays de la région ont été à un moment ou à un autre, ou sont de nos jours encore, la proie à des crises politiques, ou tout au moins à un environnement politique incertain, entraînant par là une instabilité politique très préoccupante pour tous les pays de la région. Or toute instabilité politique ou autre (sociale, économique...) non seulement entrave le développement économique de ces pays, mais en même temps et malheureusement retarde l'intégration régionale. Pour le moment la *Libye* par exemple connaît une ***instabilité politique***, sociale et économique sans précédent et hautement dangereuse, non seulement pour les Libyens, mais également pour les populations des pays limitrophes surtout. Par contre la Tunisie bien que connaissant une instabilité depuis près de trois ans, semble s'acheminer vers une stabilité qui serait exemplaire en Afrique du Nord.

Par contre le *Sahara Occidental* vit dans une incertitude politique et sécuritaire totale, pour le moment, du fait du non règlement (politique) définitif du problème d'indépendance de ce pays. Ceci fait que ***la difficulté la plus épineuse à régler***, pour la mise en œuvre de l'Union du Maghreb est précisément la question du Sahara Occidental. C'est un problème, qui dure depuis 1975, et qui bloque pour le moment, tout au moins, le projet d'intégration. Si la volonté politique de tous les pays du Maghreb de construire une union économique, est réelle, ce problème

pourrait être momentanément contourner pour, tout au moins relancer la construction de cette union de manière graduelle, à travers l'implication de la société civile et des institutions non officielles et politiquement plus au moins neutre, telles que les centres de recherche et les universités par exemple, les syndicats des employeurs et des travailleurs... C'est ainsi que par l'organisation de conférences débats sur ce problème entre des entrepreneurs, des historiens, des économistes, des politiciens, des sociologues, des psychologues..., jaillira très probablement des solutions: on dit bien que «de la discussion jaillit la lumière». En effet la confrontation des points de vue, d'opinions, d'avis divergents permet de faire naître de nouvelles idées et propositions dont pourront s'inspirer éventuellement les décideurs politiques. En tous les cas, à travers ces conférences qui devraient être assez fréquentes, on peut diminuer les tensions et la focalisation sur ce problème du Sahara Occidental, et peut être même proposer des solutions acceptables pour toutes les parties prenantes et les parties concernées.

Le deuxième préalable politique est le règlement de la *fermeture des frontières terrestres* entre le Maroc et l'Algérie. Il est vrai que, comme cela est exprimé par tous les citoyens, des deux côtés, qui sont intéressés par l'intégration économique du Maghreb, cette fermeture est un frein à cette intégration. Cependant pour comprendre la position ferme de l'Algérie, il est important de rappeler quelques faits: la frontière terrestre a été fermée en 1994, lorsque le royaume chérifien, avait accusé l'Algérie d'être impliqué dans l'attentat terroriste qui a visé un hôtel à Marrakech, et qui a coûté la vie à des touristes et à la suite de quoi le Maroc avait imposé le visa d'entrée au Maroc pour les citoyens Algériens. A la suite de ces accusations (qui se sont avérées infondées par la suite) et des *mauvais traitements* (inhumains et incivils) infligés aux citoyens-touristes Algériens *qui se trouvaient à ce moment-là au Maroc*, et du rétablissement par celui-ci des visas d'entrée pour les citoyens Algériens, l'Algérie a répliqué par la fermeture des frontières entre les deux pays. La fermeture des frontières a donc été décidée pour des raisons justes et bien fondées. Depuis, le Maroc réclame avec insistance la réouverture de ces frontières non pas pour promouvoir l'intégration Maghrébine mais tout simplement parce que la *contrebande* qui avait cours dans les régions frontalières avant la fermeture, profitait à l'économie du Maroc, au détriment de l'Algérie. Mais le Maroc a non seulement toujours "fermé les yeux" sur ce commerce illicite entre les deux pays qui a très bien fleuri et qui approvisionnait l'Est du Maroc en produits de première nécessité notamment (lahda, médicaments, carburant ...) à des prix inférieurs aux prix des marchés marocains, mais il

l'a en plus soutenu, protégé et encouragé, car elle rapportait gros à la monarchie: « le commerce de la contrebande lui [à la monarchie] rapporté annuellement 1,2 milliards de dollars »¹. Malgré cela, l'Algérie serait prête à rouvrir ces frontières, mais sous certaines conditions seulement, et que le Maroc refuse pour le moment de satisfaire. Parmi ces conditions, une des plus importantes est l'exigence par l'Algérie, de la collaboration des autorités marocaines pour mettre fin, ou tout au moins réduire considérablement *les flux de la drogue vers l'Algérie*, flux alimentés par, à la fois la *mafia de la drogue et les autorités marocaines elles-mêmes*. En outre le Maroc continu à poursuivre une *politique hostile* à l'égard de l'Algérie, en tentant de déstabiliser notre pays par tous les moyens. De nos jours ces tentatives se font à l'aide des *narcotrafiquants* qui introduisent la drogue avec la complicité et la participation très active des autorités de la monarchie. Les médias de notre pays rapportent quotidiennement la saisie de quantités importantes de drogues venues du Maroc, par la police, la gendarmerie et la douane. Certains observateurs considèrent même que ce « *Trafic de drogue, est un acte de guerre contre l'Algérie* », qui rappelle un peu la stupidité et la hogra de l'attaque de l'Algérie par le royaume Marocain (pays frère !!!) à peine une année après l'indépendance de notre pays, durant le mois d'octobre 1963, attaque appelée: *la guerre des sables*, et qui est encore vive dans la mémoire collective des Algériens et que le royaume utilise encore de nos jours à travers des mensonges, des manipulations et des montages grossiers sur internet pour dénigrer notre pays et porter atteinte à son prestige. Ces *actes d'hostilités* continuent de nos jours encore puisque pas plus tard que le *premier novembre* 2013, le consulat algérien à Casablanca a été attaqué avec *arrachage de l'emblème national, par des «nervis royalistes»*, encouragés et guidés en cela par un discours des plus agressifs du *Roi lui-même* en octobre de la même année, appelant ni plus ni moins à une *conduite « offensive » contre l'Algérie*. Malgré tous les efforts de rapprochement de l'Algérie, ces pratiques marocaines d'hostilité, médiatiques surtout, sont devenues courantes. Le royaume chérifien a toujours su pratiquer, *depuis l'indépendance* de notre pays, la doctrine du mauvais voisinage et de la *guerre froide* à l'encontre de l'Algérie servant en cela et en même temps, de cheval de Troie pour d'autres pays. *En tout cas, ce n'est pas en se comportant de la sorte que le roi Mohammed VI contribuera à la normalisation des relations Algéro-Marocaines et ce n'est certainement pas ainsi qu'on peut construire le Maghreb*. La construction d'un Maghreb Uni ne peut se faire dans le cadre de la contrebande et de ces actes d'hostilité et de

¹ <http://www.algerie-focus.com/blog/2013/08/la-fermeture-des-frontieres-arrange-t-elle-les-affaires-marocaines/#sthash.9aQ4QnJM.dpuf>, consulté le 30-10-2013.

provocation d'un pays voisin. Dès lors l'un des préalables les plus importants est donc **la cessation immédiate et inconditionnelle de ces actes d'hostilité** et autres formes de rivalités stériles et dommageable à l'esprit même de toute coopération et encore moins à toute ambition d'intégration, surtout si celle-ci est appelée à toucher le domaine économique mais également politique, social, culture et de la lutte contre toute sorte de danger, et en particulier la lutte contre le trafic de drogue qui est un danger pour toutes les populations de la région. Tels sont deux préalables politiques (parmi de nombreux autres) qui, s'ils sont satisfaits, cela réduira les tensions, les conflits et très probablement contribueront à la restauration de la paix dans la région, deux donc des nombreuses difficultés sur le chemin de l'intégration, difficultés très complexes et très ardues mais pas insurmontables, surtout si l'initiative de la construction du Maghreb est prise par des relais non-officiels, c'est-à-dire par la société civile (parallèlement ou non aux gouvernements Nord-Africains). Encore faut-il utiliser la bonne approche méthodologique pour la conception et la mise en œuvre de cette intégration. Ça sera l'objet de la sous-section suivante.

2.2- Le Programme économique minimal

Étant donné le grand nombre des fondements théoriques et pratiques dont s'inspire les tentatives d'intégration économique, il faudra alors d'abord que les pays concernés se mettent d'accord sur l'approche méthodologique à utiliser pour la construction de cette intégration. Il faudra donc choisir entre une approche **néoclassique** libérale par le marché¹, (basée essentiellement sur la libre circulation des biens, des services et des facteurs de production dans l'espace régionale, et qui propose donc une **intégration des marchés nationaux**), ou une approche **structuraliste**² dont les tenants proposent *une intégration réelle des économies* à travers la **production**, et donc *une intégration créant une interdépendance structurelle entre les pays concernés* ou une approche par le plan, ou une approche mixte plan-marché... C'est-à-dire qu'il faut en premier lieu choisir le système économique commun qui sera suivi par les pays

¹ Suarez, Alfredo, 2009. *Intégration régionale*. Hachette Livre, Paris, p. 8.

² Myrdal, Gunnar, 1978. *An International Economy: Problems and Perspectives*. Greenwood Pub Group Westport, CT, USA.

candidats¹. Comme tous les pays de la région (mis à part la Libye pour le moment) semblent avoir choisi d'adopter le système d'économie de marché, tout autre type d'économie est dès lors écarté, encore faut-il se mettre d'accord sur le type d'économie de marché: un système d'économie de marché pure et dure à la Anglo-Saxon (c'est-à-dire un système dépourvu de solidarité et de justice sociales et impitoyable pour les faibles, les pauvres...), ou un système d'économie sociale de marché comme celui de l'UE avant la crise de 2008 (mais se rapprochant de plus en plus du modèle anglo-saxon avec toutes les réformes dites structurelles imposées aux pays en crise d'endettement: la Grèce, l'Espagne, le Portugal, l'Irlande... et qui ont divisé les populations en deux classes: une classe de crédeurs et une classe de débiteurs), ou un système d'économie socialiste de marché comme celui de la Chine ou celui du Vietnam, ou...?

Etant donné le caractère spécifique des pays du Maghreb, nous proposons une approche pragmatique à travers un système d'économie sociale de *marché administré* grâce à une régulation adéquate et non étouffante par une main très visible, la main de l'Etat. Un système qui est loin de tout ultralibéralisme, et qui d'un côté permet à l'initiative privée de s'épanouir pleinement dans la sphère économique en particulier, mais qui d'un autre côté tient compte également du caractère spécifique et traditionnel du Maghreb quant à la solidarité et l'entraide, le sacrifice individuelle au profit de la collectivité et la protection des travailleurs, des faibles et des pauvres en particulier, une économie de marché suffisamment flexible et compétitive pour promouvoir à la fois l'initiative privée et la protection des défavorisés, c'est-à-dire une protection sociale indispensable à la cohésion sociale et donc à la stabilité économique, sociale et politique, avec une répartition des revenus qui soit raisonnablement juste, sans quoi non seulement il ne peut pas y avoir de développement économique soutenable, mais l'intégration régionale même, risquera un danger d'éclatement. Donc une économie de *marché administré* loin de tout ultra libéralisme (dé-régulateur) prôné par les fondamentalistes du marché et qui a été la cause primordiale de la crise économique et financière de 2008 et dont souffrent encore de nombreuses populations en Europe (et ailleurs), crise très sévère, qui s'est mue en une crise chronique surtout dans la zone Euro. En effet l'intégration du Maghreb ne devrait pas être conçue comme un simple marché commun, ni comme un projet de construction d'un espace basé sur la seule proximité géographique, mais plutôt un espace régional de solidarité politique,

¹ Chang, Ha-Joon, 2010. *23 Things they don't tell you about capitalism*. Allen Lane, London, pp. 1-10, 62-73, et 199-209.

économique, sociale, culturelle... Dès lors, et quoi qu'en puissent penser les néoclassiques, tels que¹ Balassa, Wilhelm Röpke, Maurice Allais..., et pour qui l'intégration régionale économique n'est autre qu'une intégration des marchés nationaux, l'Etat² et la société civile ont un très grand rôle à jouer pendant, durant et même après l'intégration économique. Une intégration économique qui suppose donc un engagement puissant des **sociétés civiles et des Etats** concernés. Dès lors et pour la construction de l'intégration économique, nous proposons une toute autre démarche que l'approche libérale de l'intégration, et à laquelle nous nous opposons avec force et en particulier à la séquence des différentes étapes que l'intégration devrait suivre d'après les économistes libéraux et qui en ont identifiées cinq, six ou même sept selon les auteurs³. En effet les économistes libéraux préconisent que l'intégration économique commence par la mise en place d'une zone de libre-échange, puis une union douanière, suivie d'un marché commun, puis d'une union économique avant de lancer l'union économique et monétaire suivie de la dernière étape qui est celle d'une intégration économique complète. Il est important de rappeler d'abord ce qui définit chaque étape pour comprendre pourquoi il n'est pas dans l'intérêt de l'Algérie de suivre une telle démarche:

La Zone de Libre-Échange consiste en un démantèlement des barrières, tarifaires et non-tarifaires, au commerce des *biens et services* entre les pays concernés, chacun de ces derniers étant libre d'adopter les restrictions jugées nécessaires vis-à-vis des pays tiers, comme par exemple les zones de l'ASEAN et de la NAFTA.

L'Union Douanière est une zone de libre-échange où les pays membres adoptent les mêmes restrictions douanières vis-à-vis des pays extérieurs à la zone, comme par exemple la Communauté Européenne à partir de l'année 1968.

Le Marché Commun est une union douanière où les restrictions douanières sont abolies non seulement pour la libre circulation des biens et services, mais également pour la circulation des capitaux et de la main d'œuvre, c'est-à-dire des facteurs de production, comme par exemple

¹ Suarez, Alfredo, *op. cit.*, pp. 17-20.

² List, Firederich, 1998. *Système National d'Economie Politique*. Gallimard, Paris.

³ Voir notamment, Balassa, Béla, 1961. *The theory of economic integration*. Routledge: Series: Revivals, 2011, réédition, New York.

: Communauté Andine en 1969 (la Bolivie, la Colombie, l'Équateur et le Pérou,) et le marché commun européen, à partir de 1993.

L'Union Economique, telle par exemple l'Union Européenne, est un marché commun avec un niveau élevé d'harmonisation des politiques économiques et législatives (politique de concurrence destinées à créer un climat concurrentiel pour empêcher toute entrave aux mécanismes du marché, législation renforçant les mécanismes du marché, politiques macroéconomiques...).

L'Union économique et monétaire est une union économique qui adopte une monnaie commune et une Banque Centrale commune qui est responsable de la conduite de la politique monétaire commune à la région, telle par exemple l'Union Economique et Monétaire Européenne dont la monnaie unique est l'Euro¹.

L'Intégration Économique Totale est une union économique et monétaire où après la mise en place d'institutions supranationales communes (telle par exemple la commission européenne de L'UE, ou la Banque Centrale Européenne de l'Union Economique et Monétaire Européenne), certaines politiques économiques nationales sont conduites soit en coordination avec ces institutions, soit exclusivement par ces institutions supranationales. Pour qu'elle soit vraiment totale l'intégration économique requiert en plus de la politique monétaire commune, des politiques budgétaires, fiscales... communes conduites par des institutions supranationales communes et contraignantes aux pays membres.

Ainsi cette approche préconise une intégration non pas par la production mais tout simplement une intégration commerciale. En effet les trois premières étapes en particulier, requièrent une libre circulation, entre les pays membres, des biens, des services, et des facteurs de production: les capitaux et la main d'œuvre, dans un cadre de concurrence totale et sans contrainte, car elle serait censée générer une croissance économique créatrice d'emplois et améliorant le niveau de vie des populations concernées...

¹ Voir Akacem, kada et Keddi, Abdelmajid, 2001. *L'Euro: La Monnaie Européenne Unique*, in *Les Cahiers du CREAD*, No 55/2001, p. 107.

et
Krugman, Paul R., et Obstfeld Maurice, *op.cit.*, pp. 617-633.

Or non seulement l'Algérie est loin d'être prête pour une ouverture totale de son économie, vu l'état de celle-ci, mais en plus cela suppose la convertibilité, entre elles, des monnaies nationales des pays membres, ce qui complique encore davantage la mise en œuvre de l'intégration car l'opération est complexe et comporte trop de risque. Tout ce que l'Algérie est en mesure de faire pour le moment sans trop de risque est d'accorder la préférence (tarifaire...) aux produits des pays de la région. Comme la Tunisie et le Maroc sont déjà membre de l'OMC alors que l'Algérie n'en est pas un encore, il faudra être très vigilant pour que l'Algérie ne soit pas victime d'opérations d'importation triangulaire comme cela s'est déjà passé avec la Tunisie: des produits importés en Tunisie sont par la suite exportés vers l'Algérie comme étant des produits fabriqués en Tunisie pour bénéficier des avantages des facilités actuelles, fraudes facilitées en cela par la Chambre de Commerce de Tunis qui délivrait des faux certificats d'origine aux fraudeurs des transactions malhonnêtes pour profiter des accords existant entre l'Algérie et la Tunisie, et du traité de la Zone Arabe de libre-échange !!! Dès lors et quel que soit le système économique choisi il faudra auparavant procéder à **une mise à niveau des économies** des pays candidats avant le lancement de cette intégration dans une grande échelle et en profondeur, **mise à niveau qui est indispensable surtout pour l'Algérie**, les raisons essentielles de cette nécessité étant l'hétérogénéité et les différences des niveaux de développement des pays de la région et l'état pas du tout compétitif de notre économie. Autrement, l'intégration se fera au détriment de l'économie algérienne. C'est pour cela que nous nous opposons avec force à l'approche libérale de l'intégration, et que nous proposons que le chemin vers le Maghreb Uni commence d'abord par une mise à niveau indispensable surtout pour l'Algérie, à travers la mise en œuvre d'un certain nombre de **réformes économiques et institutionnelles de transition vers une économie de marché administré et vers une intégration économique approfondie**, leurs coordination et plus tard leurs harmonisation dans les pays candidats, réformes très importantes pour la réussite de l'intégration économique, au profit de tous les pays candidats.

Comme la situation actuelle ne permet pas la reprise des négociations pour l'intégration maghrébine par les gouvernements seulement, c'est-à-dire une intégration par le haut (top-down méthode), il faudra alors trouver une nouvelle approche que nous appellerons **approche pré-intégration-triangulaire, de coordination de la mise en œuvre des réformes**, pour contourner les difficultés et autres obstacles politiques, et entamer **une préparation à l'intégration** à la fois

par le haut: 'top-down' méthode et par le bas: 'bottom-up' méthode où les sociétés civiles des pays concernés seront appelées à s'impliquer plus profondément et à prendre l'initiative éventuellement. Comme il sera difficile aux Algériens de s'impliquer avec la société civile marocaine, tant que les problèmes épineux ne seront pas réglés, cette méthode pourra tout de même être plus facilement appliquée entre la société civile algérienne et les sociétés civiles de la Tunisie, de la Libye et de la Mauritanie pour coopérer, coordonner et rapprocher les points de vue sur telle ou telle question. Ces trois derniers pays pourront à leur tour travailler avec la société civile marocaine, sur les mêmes questions traitées avec la société civile algérienne. Ainsi grâce à la *méthode pré-intégration-triangulaire*, le résultat est que les points de vue, de tous les pays du Maghreb (y compris donc l'Algérie et le Maroc) sur une question spécifique, seront indirectement conciliés. Dans cette optique, nous recommandons alors *l'élaboration d'un programme minimal d'intégration* en collaboration donc avec les sociétés civiles des pays concernés et de sa mise en œuvre de manière très graduelle, grâce à une coopération permanente, à travers des conférences-débats entre les universitaires et autres chercheurs, des festivités régionales, des tournois sportifs, des concours culturels, éducatifs... dans un cadre régi par des règles claires et transparentes indispensables au profit de tous les pays candidats à la réussite d'une telle coopération et endossées par toutes les parties. Dès lors, notre approche sera différente notamment de l'approche néoclassique par le marché¹ et ne préconise donc pas la séquence des étapes (d'ouverture des économies) à suivre que l'école libérale propose. Bien au contraire notre méthode recommande la mise en œuvre simultanée et coordonnée de certaines *réformes et politiques de convergence de pré-intégration*, par les gouvernements et/ou *les sociétés civiles* des pays du Maghreb. Ces réformes doivent dans la mesure du possible s'accomplir suivant un calendrier spécifique dont le respect est important et constitue un facteur essentiel du succès de mesures à prendre pour l'intégration économique. Ce processus d'harmonisation et de coordination des politiques économiques, sociales...devra tenir compte des défis, des obstacles...que la mise en œuvre du projet rencontrera certainement le long du chemin. Cela aidera alors la rationalisation du processus même. Nous proposons alors la série ci-dessous de mesures et réformes essentielles pour une intégration régionale réussie:

- *La coordination des politiques macroéconomiques* et en particulier les politiques monétaires, budgétaires et fiscales: discipline budgétaire, fiscale, monétaire et financière. Le but

¹ Suarez, Alfredo, *op.cit.*, p. 17,18, et 29.

étant d'aider la convergence économique des pays membres dans la recherche de la stabilité macroéconomique et financière indispensable à une bonne croissance et à la réussite des autres réformes nécessaires (ci-dessous), et afin de synchroniser leurs cycles économiques et de faciliter le moment venu la création d'une zone monétaire et éviter les erreurs qui sont apparues dans la construction de l'UE et de l'Union Economique et Monétaire Européenne, et les difficultés et les conséquences parfois désastreuses de leur mise en œuvre, tel par exemple et en particulier le très contraignant et très mal conçu qu'est le pacte de stabilité qui est une véritable camisole de force pour les gouvernants de la zone, l'absence de fédéralisme fiscal¹... Cette convergence concerne d'une part des questions budgétaires et fiscales (déficits budgétaires, la dette publique, la TVA, impôts sur les bénéfices...). Elle est d'autre part liée à des questions monétaires (inflation, masse monétaire, stabilité des taux de change...). Il faudra donc concevoir et proposer à travers des rencontres-débats par les membres intéressés de la société civile (et là le rôle des universités et autres centres de recherche sera très grand), des critères de convergence consensuels et concernant les taux d'inflation [2% comme le requiert le traité de Maastricht² ou 4% comme le propose le staff du FMI³ (après la crise économique et financière de 2008, notamment pour *suggérer* aux banques centrales en général et à la FED américaine en particulier que la lutte contre l'inflation pouvait passer en second rang des préoccupations de la relance des économies en récession), ou...?%], des taux d'intérêt, du taux des déficits budgétaires à tolérer et sur quelle base : annuelle ou cyclique, du taux de la dette interne et externe, la stabilité financière et enfin la stabilité des taux de change. Ce sont donc là toute une série de **réformes de stabilité macroéconomiques**⁴. Il faudra alors créer une instance de coordination de ces politiques, au moins au niveau conceptuel, des pays du Maghreb pour atteindre les équilibres macroéconomiques intérieurs et extérieurs, avec la participation triangulaire des Etats qui veilleront à ne pas chercher la stabilité à tout prix et à sacrifier le développement du secteur social par exemple.

¹ Krugman, Paul R., et Obstfeld Maurice, *op. cit.*, p. 629.

² Voir Akacem, Kada et Keddi, Abdelmajid, *op.cit.*, p. 108.

³ Blanchard Olivier, Dell'Ariccia Giovanni et Mauro Paolo, 2010. *Rethinking Macroeconomic Policy. IMF Staff Position Note, SPN/10/03, February 12, pp. 10-11.*

⁴ Voir: Akacem, Kada, et Akacem, Mohamed, 2013. *Macroeconomic Stabilization Reform In Algeria: 1990-201, in Revue de Statistique et d'économie Appliquée, No 19, 2013.*

- *Une politique des marchés intérieurs¹ commune* et en particulier une politique de *concurrence* efficiente, c'est-à-dire une politique au service des consommateurs afin qu'ils puissent avoir à leur disposition un plus grand éventail de choix parmi les biens et services offerts dans les marchés, à des prix plus bas et avec une meilleure qualité. Pour cela il faudra songer à créer des institutions de surveillance de la concurrence, institutions qui doivent être suffisamment compétentes, transparentes et surtout à l'abri des pratiques de corruption. Il faudra également supprimer toutes les subventions à la consommation qui profitent à tout le monde même à ceux et surtout à ceux qui n'en ont pas besoin c'est-à-dire aux riches et aux moins riches, et remplacer ces aides par des assistances financières ciblées pour ceux et celles qui en ont besoin et seulement ceux-là.

- *Une politique du commerce extérieur commune et patriotique²*, qui ne soit ni une politique d'ouverture tout azimut et sauvage, de nos économies aux produits et entreprises étrangers, ni une politique de fermeture sur soi qui sclérose nos entreprises, mais plutôt une politique qui promeut la concurrence pour s'assurer la qualité voulue des produits importés, mais qui en même temps protège et encourage les productions nationales, à travers un niveau effectif de protection douanière tarifaire et non-tarifaire pour protéger les économies de la région contre la concurrence étrangère à l'espace régionale intégré. Le but est d'abord d'encourager une *circulation graduelle* et *raisonnablement libre* des biens et services et des personnes entre les pays concernés dans un cadre d'échanges équilibrés, et concevoir pour cela, et entre autres, une politique adéquate de développement des infrastructures communes.

- *Une réforme du marché du travail*, qui doit être satisfaisante pour les entreprises et les travailleurs à la fois, c'est-à-dire une politique suffisamment flexible pour encourager l'emploi par les entreprises et en même temps protéger les travailleurs des abus du patronat, c'est-à-dire

¹ Voir: Akacem, Kada, 2006. *Des Réformes Economiques pour la Promotion des PME. Communication présentée au Séminaire Internationale de la faculté des sciences humaines et sociales de l'Université de Chlef (Algérie), Avril 2006.*

² Voir Akacem, Kada, et Akacem Mohamed, 2013. *Libre-Echange ou Protectionnisme pour L'Algérie in Revue des Sciences Economiques, de Gestion, et de Commerce No 27, Vol 2, 2013.*

une politique de *flexicurité*¹. Là encore il faut veiller à ne pas ouvrir les frontières d'une manière sauvage, aux travailleurs étrangers, y inclus ceux de la région. Autrement cela très probablement exaspérera les problèmes sociopolitiques dont souffre l'Algérie, et en particulier le problème du chômage.

- **Concernant le secteur financier**, là encore il faut une politique commune patriotique d'*intégration très graduelle du secteur bancaire et autres marchés financiers*, qui favorise les banques et autres institutions financières de la région, qui ne procède à une convertibilité totale des monnaies nationales et plus tard de la monnaie commune que d'une manière très graduelle et uniquement à partir du moment où les économies nationales peuvent la supporter, ce qui est loin d'être le cas pour le moment.

- **Au niveau industriel** il faudra là aussi coordonner les politiques industrielles de manière à favoriser une *intégration sectorielle² graduelle* des secteurs industriels, notamment en créant des *zones frontalières de développement* dans un cadre de *partenariat maghrébin*, et qui seront plus tard les piliers d'une intégration régionale *sectorielle* puis les piliers de la construction de l'Union du Maghreb, en créant des *changements structurels* fondamentaux dans les économies locales. Il faudra également débattre, du rôle que les entreprises publiques (algériennes notamment) doivent et peuvent jouer dans le pays et dans la région, pendant et après l'intégration et en particulier et s'il le faut, de la possibilité de rendre anticonstitutionnel le contrôle par une entreprise étrangère, des sociétés nationales stratégiques telles que les chemins de fer, les sociétés de transport aériens, maritimes... comme c'est le cas du reste de certains pays européens tel que la Lituanie³ par exemple, et des USA pour le transport maritime, sous certaines conditions.

¹ Voir: Akacem, Kada, et Adli, Zoher, 2008. *LES Réformes Economiques et Marché du travail : Cas de L'Algérie. Communication pour le Séminaire Internationale de la faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université d'Alger, Juin 2008.*

² Crozet, Matthieu, et Lafourcade, Miren, *op. cit.*, p.86.

³ *The Economist*, semaine du 19 octobre 2013, p.29.

- *Une politique agricole commune* est indispensable pour garantir l'autonomie et la sécurité alimentaire nécessaire à un Maghreb uni. Pour cela il est nécessaire de concevoir une politique de promotion, d'encouragement et de *protection absolue*, au moins pour le moment, des *secteurs agricoles*, comme du reste le font les USA, l'UE, le Japon...sans scrupules, sans hésitation et sans honte malgré toute leur propagande pour le libre-échange.

- *Une politique de santé commune* et bien équilibrée de sorte à prendre en charge les soucis de santé des citoyens du Maghreb, mais tout en décourageant le rush vers les hôpitaux algériens pour des soins gratuits.

- *Des réformes institutionnelles* (politiques, économiques, judiciaires, administratives...) communes et qui tiennent compte des choix des modèles politiques, économiques...retenus. Ces institutions adéquates sont une condition sine qua none de la réussite¹ à la fois des autres réformes et du projet d'intégration même.

- *Une politique d'éducation commune* qui encourage l'harmonisation des programmes, les échanges d'étudiants, d'enseignants, de chercheurs..., et la reconnaissance mutuelle de certains diplômes universitaires et professionnels.

- *Une politique sécuritaire commune* est indispensable à la construction du projet et en particulier pour la circulation des biens et des personnes entre les pays de la région.

- Il faudra enfin concevoir une *politique migratoire commune* et qui tienne compte des intérêts et des préoccupations de chaque pays régional, une politique commune intégrée *des problèmes environnementaux*, une *gestion coordonnée des nappes d'eau* et enfin *une politique sociale suffisamment volontariste* pour garantir le support des populations concernées, ce qui contribuera certainement à la réussite du projet.

¹ Akacem, Kada, 2006, *op. cit.*

Toutes ces réformes et autres mesures peuvent être prises en charge d'une manière non officielle (d'une manière triangulaire) par *la société civile* sans attendre les traités et autres conventions officielles et cérémonieux mais dont l'application est très souvent éphémère notamment dans la région. C'est une manière de dissocier les obstacles politiques à la construction du Maghreb, des difficultés purement économiques et commerciales. Nous venons d'être confortés dans notre proposition de cette nouvelle démarche de relance de l'intégration maghrébine par la société civile, isolément ou parallèlement aux efforts des gouvernements, par l'initiative que vient de prendre le *secteur privé algérien* représenté par la Confédération Algérienne du Patronat (CAP) de réunir en février 2014, le Forum des entrepreneurs maghrébins sous la coupe de *l'Union Maghrébine des Employeurs (UME)*, pour la première fois depuis la création de cette dernière en 2007¹, afin de relancer le projet d'intégration à travers un *partenariat* entre les industriels et autres investisseurs *Maghrébins*. Il est très important de noter que cette initiative est soutenue par la Confédération Générale des Entreprises Marocains et que la réunion a eu lieu à *Marrakech*. De semblable initiatives devraient avoir lieu dans autres secteurs de l'activité économique (services, agriculture, bâtiment, santé...) le domaine universitaire (enseignement et recherche), sportif, culturel (production de films, théâtre, ...)... Le rôle essentiel de la société civile sera alors de promouvoir et renforcer la *solidarité et la coopération* entre les institutions et organisations correspondantes *publiques et/ou privées* des pays du Maghreb, dans tous les domaines économique, social et culturel, sportif et si possible même dans le domaine politique. Dans la conception, et le choix des institutions politiques, judiciaires et surtout économiques à proposer, les membres de la société civile ne devons pas laisser les théories économiques et les théoriciens, et en particulier les ultra-libéraux, les aveugler sur *les faits économiques* et en particulier sur *le rôle très important de l'Etat* en économie comme ailleurs, et sur des crises financières et économiques à répétition du free-market sauvage et pur et dur, et ne devront pas non plus être indûment impressionné par les modes notoirement changeantes des économistes (tels les cycles: keynésianisme-monétarisme, ou régulation-dérégulation, ou marché-plan, ou plan-marché...). En effet le piège dans lequel on peut facilement tomber, est de penser que, parce que les théories ou les points de vue (keynésiens, autres interventionnistes...) attaqués par les ultra-libéraux, notamment ceux de l'école de Chicago et ceux de l'école autrichienne, sont (soi-disant) faux, que les points de vue

¹ Le *Quotidien d'Oran*, online: [http://www.lequotidien-
oran.com/index.php?news=5193749&archive_date=2014-02-04](http://www.lequotidien-oran.com/index.php?news=5193749&archive_date=2014-02-04)

de ces fondamentalistes du marché sont automatiquement justes ou meilleurs. Pour ne pas tomber dans ce piège, il faut alors être très critique, imaginatif et innovant et se fier beaucoup plus à ce qui se fait dans la pratique (telle par exemple le patriotisme économique et en particulier le protectionnisme¹ pratiqué par tous les pays), qu'à ce qui se dit ou s'écrit (telle par exemple, les théories promotionnelles et la défense hypocrite, du libre-échange à travers notamment le mythe du « *doux commerce* » inventé par Adam Smith pour justifier le libre-échange international qui convenait à son époque à son pays, la Grande-Bretagne, et plus tard à d'autres pays et en particulier aux Etats-Unis qui ont de tout temps pratiqué le protectionnisme tout en l'interdisant aux autres).

CONCLUSION

En conclusion, et étant donné que toute intégration est fondée sur les *besoins mutuels* des pays concernés, toutes ces réformes devraient avoir comme finalité la mise en place de structures d'intégration diverses en vue de la construction d'un espace maghrébin dont les pays membres seront liés par une *interdépendance structurelle graduelle, même partielle*², avec l'espoir que cette dernière génèrera à son tour une demande pour plus d'intégration économique mais aussi politique, sociale, culturelle, sportive... dont l'aboutissement ultime devrait être une union politique aboutissant enfin à une union totale du Maghreb. Enfin encore faut-il savoir au profit de qui se fera cette intégration³: au profit des entreprises et autres multinationales ou au profit des peuples maghrébins? D'où l'importance du choix des systèmes économique et politique de l'Union ainsi que celui de l'approche de mise en œuvre de cette dernière. Dans tous les cas il faudrait veiller à ce que la distribution des avantages et des coûts soit équitable et basée avant tout sur l'importance numérique des populations respectives. Dans cet esprit l'Algérie serait 'le dindon de la farce' si le pays accepte une Union dont le siège serait à Rabat et la future Banque Centrale à Tunis (avec toutes les énormes externalités positives que cela induira pour le Maroc et la Tunisie), et se contentera du 'Majlis Achoura' avec des externalités pratiquement nulles!

¹ Voir à ce sujet Friedrich List, *op. cit.* et Jacques Sapir, 2012. *La démondialisation Points, Paris.*

² Suarez, Alfredo, 2009. *Intégration régionale. Hachette Livre, Paris, p. 15.*

³ Forder James, 1999. *Both sides of the Coin. Profile Books, London, p. 46.*

Bibliographie

Akacem, Kada, et Akacem, Mohamed, 2013. Macroeconomic Stabilisation Reform In Algeria:1990-201, in *Revue de Statistique et d'économie Appliquée*, No 19, 2013.

Akacem, Kada, et Akacem Mohamed, 2013. Libre-Echange ou Protectionnisme pour L'Algérie in *Revue des Sciences Economiques, de Gestion, et de Commerce* No 27, Vol 2, 2013.

Akacem, Kada, et Adli, Zoher, 2008. LES Réformes Economiques et Marché du travail : Cas de L'Algérie. Communication pour le *Séminaire Internationale de la faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université d'Alger*, Juin 2008.

Akacem, Kada, 2006. Des Réformes Economiques pour la Promotion des PME. *Communication présentée au Séminaire Internationale de la faculté des sciences humaines et sociales de l'Université de Chlef* (Algérie), Avril 2006.

Akacem, Kada, et Keddi Abdelmajid, 2001. L'Euro: La Monnaie Européenne Unique. *Les Cahiers du CREAD*, NO 55/2001, Alger.

Algérie-focus, online: <http://www.algerie-focus.com/blog/2013/08/la-fermeture-des-frontieres-arrange-t-elle-les-affaires-marocaines/#sthash.9aQ4QnJM.dpuf>, consulté le 30-10-2013.

Balassa,Béla, 1961. *The theory of economic integration*. Routledge: Série Revivals, 2011, réédition, New York.

Blanchard

Olivier,

Dell'Araccia

Giovanni et Mauro Paolo, 2010. Rethinkin Macroeconomic Policy. *IMF Staff Position Note*, SPN/10/03, February 12.

Chang, Ha-Joon, 2010. *23 Things they don't tell you about capitalism*. Allen Lane, London.

Crozet, Matthieu, et Lafourcade, Miren, 2009. *La nouvelle Économie Géographique*. La Découverte, Paris.

Huhne, Christopher, and Forder James, 1999. *Both sides of the Coin*. Profil Books, London.

Krugman, Paul R., et Obstfeld Maurice, 2003. *International Economics*. Addison Wesley, New York.

Le quotidien d'Oran, online: [http://www.lequotidien-
oran.com/index.php?news=5193749&archive_date=2014-02-04](http://www.lequotidien-oran.com/index.php?news=5193749&archive_date=2014-02-04)

Levard, Laurent, 2012. *Pour une nouvelle révolution agricole*. Editions Bruno Leprince. Le défi alimentaire p. 70. Une agriculture écologique. p. 91. La souveraineté alimentaire.

List, Frédéric, 1998. *Système National d'Economie Politique*. Gallimard, Paris.

Myrdal, Gunnar, 1978. *An International Economy: Problems and Perspectives*. Greenwood Pub Group Westport, CT, USA.

Prager, Jean Claude, et Thisse, Jacques-François, 2010. *Economie Géographique du Développement*. La Découverte, Paris.

Sapir, Jacques, 2012. *La démondialisation* Points, Paris

Suarez, Alfredo, 2009. *Intégration régionale*. Hachette Livre, Paris.

The Economist, semaine du 19 octobre 2013, p. 29.